

Technologies du numérique et développement durable, un duo gagnant.

Face à l'ampleur du défi environnemental et au-delà de leur impact en termes de compétitivité, les entreprises sont encouragées à créer des technologies du numérique innovantes apportant des solutions pour produire et consommer en respectant l'environnement.

Christine LAGARDE, ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, et Christian ESTROSI, ministre chargé de l'Industrie, ont reçu le mercredi 8 Septembre 2009, des mains de Pascal FAURE, Vice-Président du Conseil Général de l'Industrie, de l'Energie et des Technologies (CGIET) ont reçu un nouveau rapport, réalisé sous la présidence de Michel PETIT, Ingénieur Général des Mines, visant notamment à :

- Favoriser la R&D dans le domaine des composants et systèmes électroniques à basse consommation ;
- Renforcer les usages du numérique (réseau électrique intelligent, maquettes numériques de bâtiments et quartiers...) contribuant au développement durable, notamment auprès des PME.

Sources d'informations complémentaires:

Ministère de l'Economie des Finances et de l'Industrie : <http://www.industrie.gouv.fr/accueil.htm>

OSEO : <http://www.oseo.fr/>

Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche

<http://www.recherche.gouv.fr>

CORDIS, le service communautaire d'information sur la recherche et le développement :

<http://www.cordis.lu/fr>

ADEME :

<http://www.ademe.fr/>

Site spécialisé du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi :

<http://www.telecom.gouv.fr>

rubrique soutien et financements